

Projet personnalisé d'aide et de progrès

Académie de Poitiers.

Nom et adresse complète de l'école ou l'établissement : **Collège Aigre – 1 rue du Renclos - 16140 Aigre**

ZEP : non

Téléphone : 05 45 21 11 21

Fax : 05 45 21 28 17

Mél de l'école ou de l'établissement : ce.0160001P@ac-poitiers.fr

Adresse du site de l'école ou de l'établissement : <http://hebergement.ac-poitiers.fr/c-aigre/>

Coordonnées de la personne contact : Mme Ard

Classe(s) concernée(s) : toutes les 6èmes

Discipline(s) concernée(s) : toutes

Date de l'écrit : juin 2006

Lien(s) web de l'écrit : <http://www.ac-poitiers.fr/meip/>

Axe national concerné et éventuellement axe académique : aide individualisée

Grâce à la formation, trois enseignants remettent en question leur façon d'aborder l'aide aux élèves et privilégient un contrat personnalisé - analogue au PPAP du primaire - pour redonner confiance aux élèves en échec scolaire. Cela passe d'abord par des entretiens où l'enseignant chemine avec l'élève afin de mieux cerner ses problèmes et définir une manière d'y remédier dans un contrat. Comment construire une progression avec les mots de l'élève et non ceux du professeur, tel est le défi qui motive cette action.

Mots-clés : entretien, contrat

Structures	Modalités - dispositifs	Thèmes	Champs disciplinaires
Collège	Diversification pédagogique Individualisation PPAP	Comportements de rupture Difficulté scolaire	Interdisciplinarité

Projet personnalisé d'aide et de progrès

I .	Descriptif de la mise en place de l'action.....	1
II .	L'entretien (ou les entretiens)	1
II . 1 .	La mise en confiance	1
II . 2 .	L'absence d'a priori	2
II . 3 .	La technique de l'entretien	2
II . 4 .	Un nombre d'entretiens non-prédéterminé.....	2
III .	Qu'est-ce qu'un contrat personnel?	2
VI	Du contrat à la production de l'élève	
V .	L'évaluation du projet	3
VI .	Annexe Exemples de projets (annexes).....	4

Projet personnalisé d'aide et de progrès

Le PPAP a comme objectif de venir en aide aux élèves en difficulté. Néanmoins, notre projet se démarque radicalement des activités traditionnelles de soutien ou aide aux devoirs. En effet l'expérience des deux années précédentes, au cours desquelles nous tentions de mettre en place des méthodes pour résoudre les difficultés de nos élèves, nous a permis d'observer que l'élève en échec nourrit un grave déficit de confiance en soi : il nous a paru intéressant d'orienter notre action en ce sens, quitte à momentanément nous éloigner des purs savoirs scolaires.

Il semble évident que l'échec apparaît comme cause essentielle de cette appréciation très négative de soi, mais il n'est pas moins évident que l'élève concerné entre dès lors dans un cercle vicieux où, de cause, l'échec devient conséquence du manque de confiance. Tout enseignant sait d'ailleurs qu'un élève ayant de lui-même et de ses capacités une image déplorable est indisponible à de nouveaux apprentissages. Aussi, dans le cadre du PPAP, nous nous proposons donc de stopper le développement de cette spirale de l'échec en amenant ces élèves à retrouver – ou même à trouver – l'état d'esprit nécessaire à toute réussite : une image de soi plus positive. Notre projet a donc pour vocation d'être un **tremplin** donnant aux élèves l'envie, mais aussi la possibilité, de raccrocher le train d'une année qui semblait leur échapper.

I . Descriptif de la mise en place de l'action

Quelques semaines après la rentrée, nous avons présenté aux élèves de 6ème ce qu'est le PPAP, précisant bien que les élèves concernés seraient tous volontaires et que, pour une meilleure efficacité de l'action, nous travaillerions avec des groupes restreints de quatre à cinq élèves. Une fois les groupes constitués, nous avons mis en place, dans l'esprit du PPAP qui existe en primaire, des entretiens individuels afin que l'élève puisse définir un contrat personnel. Celui-ci s'attachera à un domaine précis dans lequel l'intéressé est en mesure de réussir.

Suite à ce contrat, nous nous rencontrons chaque semaine à heure fixe pour faire le point sur le travail accompli depuis la séance précédente, mais aussi pour fixer l'objectif de la séance suivante. Toute la difficulté pour l'enseignant est d'**accompagner l'élève dans sa démarche sans jamais lui imposer de solutions** : celui-ci doit en effet résoudre lui-même ses difficultés afin de retrouver confiance en soi. L'enseignant fait donc figure de révélateur de qualités dont l'élève n'a pas forcément conscience. Lorsque le projet entre en phase d'aboutissement, l'enseignant et l'élève définissent un moyen d'évaluer le travail accompli.

II . L'entretien (ou les entretiens)

II . 1 . La mise en confiance

Le principe fondamental du projet étant de permettre à l'élève de retrouver confiance en lui, la relation de confiance qui va s'établir entre l'élève et l'enseignant est décisive dans la réussite du projet. Pour cela, il sera clairement défini que tout ce qui sera dit lors de l'entretien restera strictement confidentiel, y compris les éventuelles notes prises par le professeur. De même ce dernier doit expliquer qu'**il n'intervient pas dans le cadre des PPAP pour évaluer des compétences scolaires, voire disciplinaires, mais uniquement pour aider l'élève à progresser**. Cette approche assez inhabituelle de la part d'un professeur exige de considérer non plus l'élève en tant que tel, mais essentiellement comme une personne, pouvant avoir d'autres problèmes que les seules difficultés scolaires. Enfin, il nous a semblé judicieux de choisir le CDI pour la mise en œuvre des entretiens. En effet, à la différence de la salle de classe, que l'on peut aisément concevoir comme anxiogène pour l'élève en échec, le CDI apparaît comme un espace de convivialité, d'ouverture sur le monde et même de liberté (l'élève n'y est pas tenu de rester une heure sur une chaise face à un professeur).

II . 2 . Absence d'a priori

Pour aborder le dialogue, le professeur doit s'efforcer de faire preuve d'ouverture d'esprit et se garder d'avoir en tête une solution toute faite à proposer à l'élève pour résoudre des difficultés apparentes. **Le propre du PPAP est en effet de mettre au jour des dysfonctionnements plus profonds que les deux interlocuteurs pouvaient ignorer avant l'aboutissement des entretiens.**

II . 3 . Technique de l'entretien

L'une des modalités fondamentales de l'entretien est la délimitation préalable d'une durée (7 à 8 minutes). Le respect de celle-ci rassure l'élève et lui permet de mobiliser pendant ce temps relativement court une attention maximale. La rigueur du cadre est nécessaire pour mettre en place un dialogue qui se caractérise par son extrême souplesse. En effet, à aucun moment le professeur, ne peut chercher à agir sur le cours de la discussion ; il se contentera de poser des questions ouvertes et très générales, du moins au début. Par exemple, nous commençons les entretiens par des questions du type : « Comment te sens-tu au collège? », « A quoi t'intéresses-tu en dehors de l'école? » Au terme de chaque séance, l'enseignant met par écrit une question évoquée et restée sans réponse lors des échanges, qui permettra à l'élève de prolonger sa réflexion et à l'adulte d'entamer la séance suivante.

II . 4 . Un nombre d'entretiens non-prédéterminé

L'absence de formatage des entretiens et leur véritable nature dialogique implique qu'un terme ne peut être préalablement fixé à leur nombre. En effet, l'aboutissement de ces échanges hebdomadaires est la mise en lumière d'un problème précis qui résulte de la discussion mais qui en aucun cas ne la précède : la *découverte* de celui-ci sera donc plus ou moins rapide selon le degré de conscience que l'élève a de ses lacunes. S'il est évident que le calendrier ne permet pas à cette étape de se prolonger indéfiniment, il serait contraire au principe même du projet de définir le nombre des séances. L'élève se sentirait tenu d'être efficace et subirait ainsi une nouvelle pression qui loin de l'amener vers la sérénité nécessaire à la recherche des véritables causes de son échec, l'enfermerait dans une angoisse fatalement stérile.

III . Qu'est-ce qu'un contrat personnel?

Lors des entretiens, l'enseignant – et c'est là sans doute la plus grande difficulté de son rôle – va devoir identifier à travers les petits problèmes évoqués par l'élève un dysfonctionnement qui lui paraît fondamental dans son échec. Il s'agit alors de problématiser ce dysfonctionnement afin de réfléchir à la démarche à mettre en place pour le résoudre et de décider d'un travail tentant d'apporter une première solution au problème posé.

IV . Du contrat à la production de l'élève

Les séances au cours desquelles l'élève va remplir son contrat se déroulent toujours dans les mêmes circonstances (lieu et durée de l'échange).

Pour la séance qui suit l'élaboration du contrat, l'élève a donc une production à réaliser ; c'est à partir de la présentation de celle-ci que la séance se construira. L'observation du travail de l'élève permet au professeur de mettre le doigt sur les faiblesses ou les maladroites. L'élève devra donc tenir compte de ces remarques pour proposer la fois suivante quelque chose de plus abouti.

V . L'évaluation du projet

Après un certain nombre de séances ayant permis à l'élève d'améliorer son travail et d'atteindre une maîtrise satisfaisante du sujet, l'adulte et l'élève définissent une date et des critères d'évaluation. Rappelons que l'objectif fondamental de notre projet est avant toute chose de permettre à l'élève de retrouver confiance en soi et de se trouver une place dans l'école. Ainsi nous avons privilégié en guise d'évaluation une présentation par l'élève de son travail face à la classe afin qu'il puisse faire découvrir à ses condisciples ses nouvelles compétences et même éventuellement les aider à progresser. En procédant de la sorte, l'élève se trouve par la force des choses dans une situation valorisante du fait qu'il endosse l'espace d'un instant le rôle de celui qui sait.

Annexe 1

Exemple de projet

Exemples d'expériences réalisées en 2005/2006

Exemple 1

Élève (garçon) entré en 6^{ème} avec d'importantes difficultés scolaires (résultats faibles à l'Évaluation d'entrée en 6^e, un an de retard, redoublement CP...)

Entretien préalable au contrat (très synthétisé)

- Comment te sens-tu à l'école ?
- De toute façon, je suis nul, j'ai toujours été nul...
- On n'est pas nul en tout ! A quoi tu t'intéresses en dehors de l'école ?
- Je ne sais pas...
- Je veux dire, comment tu occupes tes loisirs ?
- Je vais à la chasse avec mon oncle.
- Ca t'intéresse la chasse, essaie de m'expliquer...
- J'aime bien être dans la nature et j'aime les animaux...
- Très bien...Et si on faisait ensemble un travail autour du thème de la chasse...
- Oui, je veux bien...
- Oui, mais il faut qu'on précise un peu...c'est vaste, la chasse...Par exemple, dis-moi quel animal t'intéresse...
- Le sanglier...
- D'accord, alors, écoute ce que je te propose...tu pourrais faire un dossier sur le sanglier avec M. ..., le documentaliste, un dossier sur le sanglier, sur l'ordinateur, avec un logiciel qui s'appelle Power point et, ensuite, tu pourrais le montrer à tes camarades. Qu'en penses-tu ?
- D'accord.

En 6 semaines, cet élève, refusant tout effort scolaire, découragé, a fait des recherches sur le sanglier au CDI, a classé ses informations, a réalisé sous les conseils du documentaliste, un Diaporama et l'a montré à ses camarades, à l'aise et confiant.

Entretien final (très synthétisé)

- Alors que penses-tu de ton expérience en PPAP ?
- C'était bien.
- Comment tu te sens en ce moment à l'école ?
- Ca va...
- Tu te souviens de ce que tu m'as dit quand on a commencé ?
- Non...
- Tu m'as dit que tu étais nul...
- Oui... (sourire)
- Et maintenant ?
- Je suis pas nul partout...(sourire)...

Annexe 2 Autre exemple

Elève (fille) entrant en 6^{ème} avec des résultats très moyens à l'évaluation d'entrée en 6^e

Entretien préalable au contrat (très synthétisé)

- Comment tu te sens à l'école ?
- Ca dépend...
- Quand est-ce que tu te sens le mieux ?
- Dans les matières où j'ai pas peur...
- Et c'est dans quelles matières que tu as peur ?
- En maths...quand je ne comprends pas...
- Explique-moi ce qui se passe quand tu ne comprends pas...
- Je suis stressée...
- Tu es stressée, et tu ne comprends pas...
- Oui...
- Essaie de me préciser ce que tu ne comprends pas par exemple...
- Quand j'ai un contrôle...
- Quand tu as un contrôle, tu ne comprends pas...et tu as peur...
- Oui...
- Tu en as marre...tu voudrais ne plus avoir peur...
- Oui..
- Ecoute, je te propose de m'apporter pour la prochaine fois, quelques devoirs où tu n'as pas compris et on va essayer ensemble de comprendre ce qui ne se passe...Tu es d'accord ?
- Oui...

Cinq séances pour rassurer l'élève en lui donnant des « méthodes simples » de compréhension des consignes : exercices de lecture de consignes, toujours accompagnées de dialogue.

Entretien final (très synthétisé)

- Alors, ça se passe comment maintenant, quand tu as un contrôle ?
- C'est mieux, j'ai moins peur...
- Tu as moins peur, explique-moi...
- Je fais comme on a dit...souligner des mots...
- Et tu te sens mieux...
- Oui...Et j'ai eu une bonne note en bio, cette semaine...
- C'est bien...Tu vois, il y a toujours une solution...Tu es contente de ce qui passe ?
- Oui...
- Tu veux continuer en PPAP, il y a peut-être autre chose qui te préoccupe...
- Oui, en français...

Cette élève a poursuivi avec un nouveau contrat, concernant la lecture !